



© A. Audevard

SHOC : Suivi Hivernal des Oiseaux Communs

OBJECTIF : Suivre les variations temporelles et spatiales de l'abondance relative des espèces.

Organisme porteur :

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur coordonne le projet en PACA avec la co-coordination de la LPO-PACA et du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Public cible :

Naturalistes débutants initiés à l'ornithologie, capables d'identifier la majorité des espèces d'oiseaux communs à vue et au chant.

Echelle géographique :

Nationale.

Calendrier

Périodicité :

Chaque année.

Saisonnalité :

Deux sessions de minimum à au moins deux semaines d'intervalle : une en décembre et une en janvier.

Contexte et objectifs stratégiques

Le Suivi Hivernal des Oiseaux Communs a été lancé en 2014 pour apporter une complémentarité au STOC. En effet, si la plupart des suivis nationaux ciblent les populations d'oiseaux durant la période de reproduction, le SHOC permet d'apporter un éclairage longue durée sur les oiseaux hivernants en France. Il peut s'agir de résidents présents toute l'année sur le territoire, ou de migrants venus du Nord et de l'Est pour

passer l'hiver chez nous, à l'instar des pinsons du nord, grives mauvis et corbeaux freux.

Ce programme permet ainsi de suivre les variations temporelles et spatiales de l'abondance relative des espèces, afin de décliner de nouveaux indicateurs de biodiversité (plurispécifique, spécialistes d'habitat..).



© A. Audevard

Protocole

> Le programme SHOC est basé sur des comptages visuels et auditifs d'oiseaux à partir de transects le long desquels l'observateur se déplace. Une paire de jumelles peut être utilisée pour aider à la détermination.

> Le site de comptage est un carré de 2 km x 2 km (même maillage que pour le STOC-EPS) tiré au sort aléatoirement dans un rayon de 10 km autour de la commune indiquée par l'observateur. Pour les observateurs qui suivent déjà un carré STOC au printemps, il est possible de réaliser le programme SHOC en hiver sur le même carré.

> Positionnez à l'intérieur du carré 10 transects d'environ 300 mètres (min. 250 et max. 350 mètres). Les 10 transects doivent être placés bout à bout et traverser les habitats majoritaires du carré, sans chercher à échantillonner de façon exhaustive tous les milieux du carré. Idéalement, un transect doit traverser un habitat homogène (champ, village, bois ou prairie par exemple).

> N'essayez pas d'éviter des milieux tels que l'urbain. Les transects en milieu très artificialisé sont aussi importants que les transects en milieu plus naturel. La représentativité des habitats pour des suivis à large échelle tel que le STOC ou le SHOC est un gage de fiabilité et de robustesse pour les résultats et tendances qu'ils montrent.

> Une fois les transects positionnés, ils doivent être suivis tous les ans dans le même ordre, par le même observateur et aux mêmes dates (+/- 3 jours).

> Le transect est parcouru à pied, en marchant (environ 4 km/heure). Des pauses n'excédant pas 2 minutes peuvent être réalisées occasionnellement pour confirmer une détermination et réaliser un dénombrement.

> Sur le parcours, il faut noter toutes les espèces détectées à l'œil nu (ou entendues), en précisant le nombre d'individus et en notant la classe de distance par rapport à la ligne de transect (0 - 25 ; 25 - 100 ; 100 - 200 mètres, > 200 mètres ; en survol).

> Le trajet des 10 transects de 300 mètres équivaut à 3 km. Vous devez réaliser l'ensemble en 1h-1h30, 2h maximum, soit environ 10 min / transect.

> Les comptages doivent être réalisés entre 8h00 et 13h00 en l'absence de vent fort et/ou de pluie forte.

>[Protocole du SHOC](#).

>[Fiche instructions](#).

Modalités d'inscription :

La demande de nouveaux carrés est à faire auprès de la-e coordinateur-riche locale (renseignements sur [Faune-France](#)), qui fournira le numéro du carré. Pour celles et ceux qui suivent déjà un carré STOC au printemps, il est possible de réaliser le programme SHOC en hiver sur le même carré.

Modalités de saisie :

Pour prendre part au STOC-EPS, contactez votre [coordinateur local](#) ou, à défaut, le coordinateur national.

Liens importants

Derniers rapports :

>[Bilan SHOC 2019](#).

Page internet :

>[SHOC Faune-PACA](#).

Supports de formation :

>[Guide 2023 Tutoriel SHOC](#).

>[Initiation aux chants d'oiseaux](#).



Fiche élaborée par :

